



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ISÈRE

Direction Départementale des Territoires de l'Isère

Service Sécurité et Risques
Cellule Affichage des Risques 1

Grenoble, le 27 DEC. 2017

Objet : modification de l'aléa faible de glissement de terrain sur le hameau de Côte Baillon

Pièces jointes : étude de stabilité 17-311 I 1 réalisée par Géolithe

Madame le Maire,

Par le présent courrier, je porte à votre connaissance la prise en compte de l'étude de stabilité réalisée par Géolithe en juillet 2017 - référence 17-311 I 1.

Cette étude propose, en page 10, une modification de l'emprise de l'aléa faible de glissement de terrain noté G1 sur le hameau de Côte Baillon.

Le RTM indique, par courriel à la DDT le 8 août 2017, que les éléments de motivation de l'étude sont suffisants pour prendre en compte la modification d'affichage proposée.

Ainsi, l'emprise de l'aléa faible de glissement de terrain est modifiée par rapport à celle définie par le projet de PPRN porté à votre connaissance le 14 septembre 2001. Elle est remplacée par celle de la carte en page 10 du document joint.

Le service sécurité et risques de la direction départementale des territoires de l'Isère reste à votre disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération très distinguée. *et cordiale.*

Le préfet,

Pour le Préfet, par délégation
la Secrétaire Générale

Violaine DEMARET

Copie à :

- Communauté de communes Cœur de Chartreuse
- Service RTM

Mme Nicole VERARD, maire de Saint-Christophe-Sur-Guiers
Mairie de Saint-Christophe-sur-Guiers
Le Bourg
38 380 Saint Christophe-sur-Guiers